



Independent observer
of the Global Fund

L'INITIATIVE 5% PUBLIE DEUX APPELS A PROPOSITIONS QUI SE CLOTURE LE 28 FEVRIER 2020.

Chaque année, l'Initiative 5% publie deux appels à propositions complémentaires mais distincts. Retrouvez les appels à propositions de 2020 :

- Appel Renforcement des systèmes de santé à tous les échelons (communautaire au national) (RSS) : l'appel à propositions se veut complémentaire des investissements effectués par le Fonds mondial et financera des projets répondant à quatre objectifs de la stratégie 2017-2022 du Fonds mondial :
 - L'amélioration des systèmes de gestion, d'approvisionnement et des stocks des produits de santé ;
 - Le renforcement des connaissances, des compétences et des pratiques des ressources humaines en santé pour répondre aux besoins du système de santé et des populations ;
 - Le soutien aux programmes de santé de la reproduction, de la mère, de l'enfant et de l'adolescente et aux plateformes de prestation de service intégrés ;
 - La promotion et le renforcement des systèmes communautaires et l'implication des communautés dans les processus décisionnels nationaux

Enfin, l'Initiative 5% s'est engagée dès 2016 avec Expertise France, le MEAE et le FM pour une intégration transversale du genre dans l'ensemble de ses activités, notamment dans ses appels à projets et les projets qu'elle finance². En effet, le renforcement des systèmes de santé ne peut s'envisager de manière durable qu'au travers de l'égalité de genre.

+++++

- Appel « Accès aux soins pour les populations vulnérables » (PV) : l'appel à propositions est lancé

dans le but de sélectionner des projets complémentaires et/ou en soutien du Fonds mondial visant à améliorer la qualité des services de santé et d'accompagnement et leurs accès par les populations les plus vulnérables, grâce à des stratégies adaptées, sensibles au genre et intégrées aux communautés. Ces projets doivent être à visée catalytique, c'est à dire en capacité de faire évoluer les pratiques et / ou les politiques.

Bénéficiaires ciblés :

- Populations-clés : les populations-clés sont celles qui sont plus fortement exposées ou touchées par au moins une des trois maladies et qui sont parties prenantes de la riposte. Elles ont généralement un accès moindre aux services et peuvent être criminalisées et/ou marginalisées. Sont généralement considérées comme populations-clés :
 - Pour le VIH : les personnes vivant avec le VIH, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs et travailleuses du sexe et leur clientèle, les personnes transgenres, les consommateurs.ices de drogues et leurs partenaires, les personnes incarcérées ou en détention, les réfugié-es, les migrant-es, les personnes déplacées ou mobiles ;
 - Pour la tuberculose : les personnes vivant avec le VIH, les consommateurs de drogues, les personnes incarcérées ou en détention, les réfugié-es, les migrant-es, les personnes déplacées ou mobiles ;
 - Pour le paludisme : les femmes enceintes et enfants de moins de 5 ans, les populations autochtones vivant dans les régions où le paludisme est endémique, les réfugié-es, les migrantes, les personnes déplacées ou mobiles ;
- Autres populations vulnérables : populations qui présentent une plus grande fragilité dans un contexte particulier et qui ne rentrent pas dans les catégories citées ci-dessus, parmi lesquelles, les enfants et adolescentes, les jeunes filles et femmes et les personnes en situation de handicap,...

Les 2 appels se clôtureront le 28 FEVRIER 2020 A 12:00 (UTC+1), dossiers à télécharger en cliquant sur le lien suivant : <https://www.initiative5pour100.fr/actualites/article/appels-propositions-2020-246>

[Read More](#)
